

SOMMAIRE DE LA LETTRE N°140

Le Coin des Epargnants

- Le tableau économique et financier
- Le 15 août reste une date maudite

Si vous étiez absent cette semaine...

- La Grèce, entre les pleurs et le soulagement
- La Chine s'invite dans la guerre des changes

Le Coin de la Conjoncture

- La France n'a pas confirmé
- L'Allemagne revient en force
- Quand l'inflation redevient négative

Le Coin des Tendances

- La rengaine du crédit d'impôt recherche

L'agenda éco et les prévisions de la semaine

LE COIN DES EPARGNANTS
Le tableau financier de la semaine

	Résultats 14 août 2015	Evolution Sur 5 jours	Résultats 31 déc. 2014
CAC 40	4 956	-3,85 %	4 272
Dow Jones	17 477	+ 0,60 %	17 823
Nasdaq	5 048	+ 0,09 %	4 777
Dax Allemand	10 985	-4,40 %	9 805
Footsie	6 650	-2,50 %	6 566
Stoxx 50	3 325	-3,36 %	3 146
Nikkei	20 519	-0,99 %	17 450
Taux de l'OAT France à 10 ans (taux BDF 13 août)	0,9200 %	1,0640 %	0,8370 %
Taux du Bund allemand à 10 ans (14 août)	0,650 %	0,661 %	0,541 %
Taux du Trésor US à 10 ans (14 août)	2,201 %	2,186 %	2,17 %
Cours de l'euro / dollars (14 août)	1,1104	+1,32 %	1,2106
Cours de l'once d'or en dollars premier fixing Londres (14 août)	1 116	+2,33 %	1199
Cours du baril de pétrole Brent en dollars (14 août à 21 H 30)	48,750	-1,75 %	57,54

Le 15 août reste toujours une date maudite

La semaine du 15 août réussit rarement aux marchés financiers. Cette année, l'oiseau de mauvais augure est venu de Chine. Toutes les grandes places ont broyé du noir. La bourse de Paris est repassée en-dessous de la barre des 5 000 points en raison des décisions des autorités chinoises de déprécier leur monnaie et en raison des résultats décevants de la croissance au deuxième trimestre.

Cette semaine aura été donc marquée par la dévaluation du yuan. Elle a été la plus mauvaise semaine pour la Bourse de Paris depuis le début du mois de juillet, comme quoi la Chine peut battre la Grèce sur le terrain financier. Le Cac 40 a enregistré une perte hebdomadaire de 3,85%. Certes, le volume d'affaires sur le CAC 40 reste faible avec 2,6 milliards d'euros inférieur de 1,6 milliard à la moyenne de l'année.

L'engagement pris jeudi par la Banque populaire de Chine à ne pas continuer de laisser filer sa monnaie n'a pas calmé les investisseurs. Par rapport au dollar, la dépréciation sur une semaine atteint 2,9 %, la plus forte de l'histoire contemporaine de la monnaie chinoise. La croissance moins forte qu'espéré du PIB de la zone euro a également refroidi les ardeurs des investisseurs tout comme les résultats décevants de la production américaine et la dégradation de la confiance du consommateur américain en août. Cette dernière s'élève à 92,1 points, son plus bas niveau depuis mai, selon l'indice préliminaire établi par l'Université du Michigan. Néanmoins, New-York a bien résisté en terminant la semaine quasi-stable par rapport à la semaine dernière.

SI VOUS ETIEZ ABSENT CETTE SEMAINE

Grèce entre pleurs et soulagement

La Grèce et ses créanciers ont réussi à s'entendre sur un 3^{ème} plan d'aide au pays. Les ministres des Finances de la zone euro sont parvenus à un accord vendredi 14 août sur le troisième plan d'aide à la Grèce, d'un montant pouvant aller jusqu'à 86 milliards d'euros.

« De nouveaux prêts pouvant aller jusqu'à 86 milliards d'euros » seront accordés à la Grèce au cours des trois prochaines années », a indiqué la Commission. Le premier versement sera de 26 milliards d'euros permettant à la Grèce de ne pas avoir besoin à un prêt relais pour rembourser le 20 août 3,4 milliards d'euros à la Banque centrale européenne.

Le plan d'aide porte sur le financement sur plus de 85 milliards d'euros sur trois ans.

Les représentants du gouvernement Tsipras et ceux des quatre institutions créancières du pays - Union européenne (UE), BCE, Fonds monétaire international (FMI) et Mécanisme européen de stabilité (MES) - étaient enfermés dans un hôtel du centre de la capitale grecque pour conclure au plus vite ce plan d'aide.

Le gouvernement grec a pris l'engagement de mener 35 réformes dont :

- La modification des taxes à la tonne pour les compagnies maritimes ;
- La réduction du prix des médicaments génériques ;
- Le renforcement de la lutte contre la délinquance financière ;
- La dérégulation du secteur de l'énergie ;
- La privatisation de certaines entreprises ou concessions.

Le gouvernement d'Alexis Tsipras considère avoir obtenu quelques assouplissements de la part des créanciers. Ainsi, les objectifs budgétaires pour les prochaines années seront moins difficiles à atteindre avec une prévision de déficit primaire (hors charges de la dette) de 0,25 % du PIB en 2015 contre 0,5 % initialement. Pour 2016, l'objectif passe de 1 à 0,5 % ; en 2017 de 2,25 à 1,75 % quand celui de 2018 demeure fixé à 3,5 %.

Le Premier Ministre grec a souligné que les banques, seront recapitalisées avant fin 2015 avec un soutien immédiat de 10 milliards d'euros et sans ponction sur les dépôts des épargnants, comme ce fut le cas à Chypre en 2013.

Quand la Chine s'engage dans la guerre des changes, le monde tremble

La Chine a décidé de déprécier sa monnaie afin de freiner la décroissance de son économie. Le pays s'engage ainsi dans une bataille des changes qui pourrait impacter le commerce international mais aussi toute la région asiatique.

La Chine a, en effet, abaissé le taux de référence du yuan face au dollar à trois reprises provoquant une dépréciation de facto de sa monnaie. Le yuan a désormais perdu plus 3 % en Chine face au dollar entre lundi et vendredi. La baisse avait atteint 3,5 % mercredi. Un dollar qui s'échangeait contre 6,10 yuans, le 3 octobre 2014, valait, le 13 août 2015 près de 6,45 yuans.

A la différence des Etats-Unis ou de la zone euro, la monnaie chinoise n'est pas une monnaie qui évolue en fonction de l'offre et de la demande sur les marchés des changes. La Chine fixe administrativement chaque matin un cours pivot autour duquel sa monnaie ne pourra pas s'écarter de plus de 2 %, à la hausse ou à la baisse.

Les Chinois avaient accepté depuis plusieurs années de relever le cours de leur monnaie tout à la fois à la demande des grands pays importateurs comme les Etats-Unis mais aussi afin de réduire le coûts de ses importants besoins notamment énergétiques et pour faciliter la politique d'achats d'actifs à l'étranger.

Pourquoi la Chine favorise la dépréciation ?

Le changement de pied des autorités chinoises est lié à la baisse de la croissance, baisse qui s'explique tant par la stagnation des exportations que par le changement de modèle économique.

Depuis 2011, le commerce international stagne voire recule. Il a été pénalisé la crise de la zone euro et par la chute des cours des matières premières. En outre, la Chine ne peut plus guère espérer augmenter ses parts de marché à la fois parce qu'elle est déjà, pour de nombreux produits industriels, en position dominante et qu'elle est confrontée à une augmentation de ses coûts la contraignant à opérer des délocalisations. Au mois de juillet, les exportations sont ressorties en baisse de plus de 7 % par rapport à l'année dernière.

L'économie chinoise est de plus en plus dépendante des services or, ces derniers génèrent moins de gains de productivité que l'industrie. Il en résulte une moindre croissance. Le vieillissement de la population devrait également peser sur la croissance.

Si les pouvoirs publics sont conscients que la croissance devrait s'amoinrir dans les prochaines années, ils souhaiteraient que cette baisse soit très progressive or, depuis 2014, la chute a plutôt tendance à s'accélérer. Une croissance plus faible que prévue a des conséquences économiques, sociales et politiques.

Au niveau économique et financier, une activité moins soutenue que prévue signifie que les plans d'investissement sont à revoir, que des projets montés sur la base d'une croissance de 8 à 10 % ne sont plus rentables à 7 % et que de ce fait, les remboursements d'emprunt ne pourront pas être tenus. Il en résulte un risque bancaire d'autant plus que le niveau d'endettement est élevé pour les structures financières.

Au niveau social, une moindre croissance signifie des salaires plus faibles et l'apparition d'un sous-emploi. Or, le gouvernement chinois craint toujours qu'un malaise social se transforme en agitation politique.

Les craintes économiques, financières et sociales ont poussé les autorités chinoises à agir sur le cours de la monnaie.

Quelles conséquences ?

La baisse du RMB devrait améliorer la compétitivité des produits chinois et donc les exportations. Cela devrait nuire à l'Allemagne, à la Corée et au Japon mais également voire surtout aux pays émergents concurrents de la Chine.

Cette dépréciation de la monnaie chinoise devrait conduire à une baisse bourses des pays émergents mais aussi occidentales.

La dépréciation devrait pénaliser le pouvoir d'achat des consommateurs chinois qui devraient être confrontés à une augmentation plus rapide des prix (augmentation du prix des importations). Cette dévaluation si elle devait provoquer un coup de fouet pour la production industrielle pourrait dissuader les entreprises chinoises à monter en gamme. Elle pourrait aussi réduire les possibilités de rachat à l'international en raison d'une baisse du pouvoir d'achat de la monnaie chinoise.

En revanche, les ménages chinois peuvent espérer une baisse des taux d'intérêt sauf si l'inflation s'élevait trop fortement.

L'enclenchement d'une guerre des changes

La guerre des changes déclarée par la Chine peut provoquer par réaction, des politiques monétaires plus expansionnistes dans les pays asiatiques concurrents de la Chine (Japon, Corée, Thaïlande, Cambodge...).

La dépréciation du RMB pourrait aussi conduire la Réserve Fédérale américaine à reporter de quelques mois la décision de relever les taux qui ne ferait qu'accélérer l'appréciation du dollar.

LE COIN DE LA CONJONCTURE

Croissance, la France n'a pas confirmé

La France a renoué avec la stagnation au cours du 2^{ème} trimestre. En effet, le taux de croissance a été nul après avoir enregistré une hausse de 0,7 % au 1^{er} trimestre. Ce résultat est décevant et inférieur aux prévisions de l'INSEE et de la Banque de France qui tablaient sur 0,2 à 0,3 point de croissance. Sur un an, il y a une petite accélération de la croissance qui passe d'un trimestre sur l'autre de 0,9 à 1 %. La France fait moins bien que l'Allemagne (0,4 %), l'Italie (0,2 %) et que la moyenne de la zone euro (0,3 %).

Ce ralentissement était prévisible après le vigoureux premier trimestre mais son ampleur étonne. Si les échanges extérieurs sont à nouveau porteurs de croissance, en revanche, l'investissement reste le point noir de l'économie française. Les ménages et les dirigeants d'entreprise restent toujours très méfiants vis-à-vis de la conjoncture et ne souhaitent pas s'engager sur le long terme.

La consommation a été en panne et l'investissement est toujours en recul. En effet, les dépenses de consommation des ménages n'ont augmenté que de 0,1 % contre une hausse de 0,9 % quand l'investissement se contracte de 1,6 % faisant suite à une baisse de 1,1 %.

La formation brute de capital fixe (FBCF) totale baisse de 0,3 point au deuxième trimestre 2015 après une stagnation au 1er trimestre. Cette baisse est imputable en grande partie au recul de l'investissement en construction (-1,3 % après -1,1 %). Il s'agit de la huitième baisse consécutive. Hors construction, la FBCF augmente (+0,4 % après +1,0 %). L'investissement des entreprises non financières ne progresse que de 0,2 % après +0,6 %, celui des administrations publiques se contracte de 0,1 % après +0,2 %). La baisse de la FBCF des ménages s'accroît du fait de la réduction des investissements dans l'immobilier (-1,6 % après -1,2 %).

La demande intérieure finale (hors stocks) n'a connu, de ce fait, qu'une augmentation de 0,1 % au deuxième trimestre 2015 contre une hausse de 0,6 point début 2015.

Néanmoins, il y a une bonne nouvelle, si les importations ralentissent (+0,6 % après +2,2 %), les exportations progressent de 1,7 % après une hausse de 1,3 % au premier trimestre. Les exportations commencent à profiter de la dépréciation de l'euro. De ce fait le solde extérieur contribue positivement à l'évolution du PIB à hauteur de 0,3 point, contre -0,3 point au premier trimestre. À l'inverse, les variations de stocks y contribuent négativement à hauteur de -0,4 point, après +0,3 point le trimestre précédent.

Au deuxième trimestre, la production de biens et services a reculé de 0,1 % contre une hausse de 0,8 % au 1^{er} trimestre. Il faut souligner que la production de biens manufacturés est en nette baisse de 0,7 % après une hausse de 1,3 %. Ce recul s'explique par la contraction de l'activité dans le secteur de la cokéfaction-raffinage (-9,6 % après +6,5 %) en raison de l'arrêt de plusieurs raffineries. Les matériels de transports sont également en baisse de 1,3 % après une hausse de 5,5 %.

Ce mauvais résultat ne devrait pas trop obérer la croissance sur l'année 2015. En effet, l'acquis de croissance du 1^{er} trimestre devrait suffire pour atteindre 1 % de croissance sur l'ensemble de l'année. Néanmoins, cette stagnation prouve que malgré un contexte très favorable, la croissance française reste fragile. La crise de confiance demeure encore vivace. Il faudra du temps pour retrouver le chemin vertueux de l'expansion.

Si la croissance a manqué à l'appel, en revanche, la situation de l'emploi s'est améliorée. En effet, au deuxième trimestre, l'emploi dans les secteurs marchands non agricoles a augmenté de 0,2 % (soit +27 300 postes, après une stabilité au premier trimestre). Sur un an, il est quasi stable (- 4 200 postes).

Néanmoins, dans l'industrie, l'emploi continue de reculer au même rythme qu'au trimestre précédent (-0,3 % au deuxième trimestre, soit -9 600 postes). Dans la construction, la situation ne s'améliore pas (-0,8 % soit -10 700 postes). Inversement, l'emploi du secteur tertiaire, dans son ensemble, augmente (+0,4 % soit +47 600 postes, après +0,2 % au trimestre précédent). Hors intérim, l'emploi du secteur tertiaire augmente sur le trimestre (+0,3 %). Sur un an, l'emploi marchand hors intérim diminue de 17 900 postes, soit -0,1 %.

C'est l'emploi intérimaire qui contribue à cette relative amélioration. Il a augmenté au deuxième trimestre 2015 (+20 500 postes, +3,9 %), après avoir reculé au trimestre précédent (-8 900 postes, -1,6 %). Il est en hausse sur un an (+13 800 postes, +2,6 %). Les chefs d'entreprise ne prennent pas de risque et continuent à recourir soit à l'intérim, soit au travail à temps partiel soit aux contrats à durée déterminée.

L'Allemagne revient en force

Si la France a connu un décevant deuxième trimestre, l'Allemagne revient en force avec une progression de son PIB de 0,4 %. Certes, cette progression est peu moins forte que prévue. C'est comme à son habitude, le commerce extérieur qui a tiré vers le haut la croissance allemande. Le résultat du 2^{ème} trimestre efface la mauvaise surprise du 1^{er} où le PIB n'avait augmenté que de 0,3 % soit bien moins que la France.

Sur une base annuelle, il y a une accélération de la croissance qui passe d'un trimestre sur l'autre de 1,2 % à 1,6 %. En revanche, au niveau de la zone euro, il y a une décélération avec un taux de croissance qui passe de 1,3 à 1,2 %

Quand l'inflation redevient négative

Selon l'INSEE, l'indice des prix à la consommation (IPC) a diminué de 0,4 % en juillet 2015 après -0,1 % en juin. Corrigé des variations saisonnières, il est stable sur le mois et demeure en légère hausse sur un an. Le taux d'inflation en rythme annuel est de +0,2 % après +0,3 % en juin. Ce recul des prix traduit bien que le contexte reste déflationniste. Il suffit que les prix de l'énergie s'orientent à la baisse pour que l'ensemble des prix se contracte. La dévaluation du yuan devrait également contribuer à la baisse de l'indice des prix dans les prochains mois.

La baisse des prix s'explique par le recul des produits manufacturés en raison des soldes d'été et de celles des produits frais de saison auxquelles s'ajoute une nouvelle contraction des prix de l'énergie. Ces baisses sont en partie compensées par la hausse, également saisonnière, des prix de certains services au moment des vacances d'été.

En raison des soldes d'été, les prix des produits manufacturés baissent globalement, de 3,1 % en juillet 2015 (-2,9 % en juillet 2014 et -0,9 % sur un an). Comme chaque année, les prix de l'habillement et des chaussures reculent fortement (-14,4 % ; -1,6 % sur un an), les taux de rabais ayant été plus importants cette année que l'an dernier. Les soldes contribuent également à la baisse des prix d'autres produits, mais dans une moindre mesure. C'est notamment le cas de la maroquinerie et des articles de voyage (-4,7 % ; +1,7 % sur un an), des articles de ménage en textile (-4,0 % ; -0,5 % sur un an), des meubles et des articles d'ameublement (-3,9 % ; -0,1 % sur un an), des équipements audio-visuels, photographiques et informatiques (-0,7 % ; -3,4 % sur un an) et des appareils ménagers (-1,7 % ; -1,1 % sur un an). Par ailleurs, la baisse des prix des produits de santé se poursuit (-0,4 % ; -3,6 % sur un an).

Au niveau de la zone euro, les prix ont été orientés également à la baisse au mois de juillet avec un recul de 0,6 %.

LE COIN DES TENDANCES

La rengaine du Crédit d'Impôt en faveur de la Recherche

Depuis sa création en 1983, le crédit d'impôt en faveur de la recherche pose problème. Si son objectif est simple, favoriser la recherche développement au sein des entreprises ; sa mise en œuvre fait l'objet de nombreuses critiques. Le Ministère de l'Economie et des Finances tente régulièrement de réduire sa portée afin d'en limiter le coût. Devenu un instrument de réduction des coûts pour de nombreuses entreprises, les organisations patronales demandent régulièrement de leur côté son assouplissement. Il en résulte de fréquentes modifications qui ont abouti à le complexifier. Le dernier rapport de la sénatrice communiste Brigitte Gonthier-Maurin,

rapport qui ne sera pas rendu public souligne quelques dysfonctionnements au niveau de la gestion du CIR. Ce rapport s'inscrit dans le prolongement de celui de la Cour des Comptes de 2013.

Depuis le dernier assouplissement datant de 2007, le CIR bénéficie à plus de 20.000 sociétés et coûte 6 milliards d'euros par an aux finances publiques.

Depuis 2008, le CIR correspond à 30 % des dépenses de recherche et développement des entreprises jusqu'à 100 millions d'euros de dépenses et 5 % au-delà, le franchissement de ce seuil étant calculé filiale par filiale dans les groupes.

Le coût de ce nouveau régime été adopté fin 2007 avait été évalué à 2,7 milliards d'euros. Dès cette date, les estimations produites par les administrations chargées de la recherche et des politiques économiques indiquaient que le coût serait bien plus élevé, de l'ordre de 4 à 5 milliards d'euros.

Si 26 des 34 pays membres de l'OCDE offraient, en 2011, des incitations fiscales en faveur de la R&D, le CIR français est le mécanisme de soutien le plus généreux si l'on rapporte son montant au PIB (0,26 %), loin devant le Canada qui occupe la deuxième place.

Le rendement du CIR sur la recherche est assez décroissant. L'augmentation de son coût est plus rapide que celle des dépenses de recherche. Ce montant devait être compensé par l'augmentation des dépenses des entreprises. D'ici quelques années, selon le rapport du Sénat, le coût du CIR pourrait atteindre 9 milliards d'euros dans les années à venir.

L'octroi du CIR est assez automatique et donne lieu à peu de contrôles. 2 % des demandes feraient seulement l'objet de vérifications.

La sénatrice a dénoncé enfin des pratiques d'optimisation fiscale dans les grands groupes qui leur permettent de publier "un brevet issu du CIR français, mais l'argent qu'il rapporte ne revient pas en France".

Le CIR qui profitait à quelques entreprises avant 2008 concerne désormais de nombreuses PME. En 2011, le nombre d'entreprises déclarant des dépenses de R&D pour bénéficier du crédit d'impôt recherche est de 19 690. Ce chiffre est en augmentation de 11 % par rapport à celui de 2010 (17 710). Entre 2007 et 2011, le nombre de déclarants a été multiplié par deux.

Au niveau des industries bénéficiaires, l'industrie électrique se classe au premier rang (15 % des dépenses déclarées), suivie de près par le secteur pharmaceutique (12,5 %), puis par l'automobile (10 %). Pour les services, la redistribution se fait au bénéfice des services d'architecture et d'ingénierie mais surtout de l'industrie. Dans ces conditions, la part des services dans les dépenses déclarées au CIR s'établit in fine à 34 %. Les entreprises de conseil et d'assistance informatique représentent 11 % de l'ensemble des dépenses déclarées au CIR, et un peu moins d'un tiers des dépenses des entreprises des services.

Au sein des services, les entreprises des secteurs de la banque et de l'assurance déclarent 1,7 % des dépenses totales alors qu'elles représentent 1 % des dépenses de R&D des entreprises. Le montant des dépenses déclarées par ce secteur est passé de 90 millions d'euros en 2007, soit environ 10 M€ de crédit d'impôt à 310 millions d'euros en 2011, soit environ 90 M€ de crédit d'impôt.

Le CIR a sans nul doute contribué à maintenir l'effort de recherche développement en France. L'intensité en R&D des entreprises en France s'élève à 3,2 % en 2009. Elle correspond aux dépenses intérieures de R&D des entreprises par rapport à leur chiffre d'affaires. C'est un niveau proche de celui de l'Allemagne (3,5 %) qui n'a pas de mécanisme d'aide fiscale à la recherche développement.

Selon la Cour des Comptes, la France a été, avec la Corée, l'un des rares pays membres de l'OCDE où les entreprises ont continué à augmenter leurs dépenses intérieures de R&D pendant la crise de 2008. Corrigées de l'évolution des prix, ces dépenses intérieures ont augmenté de 4,5 % en France sur la période 2008-2010, alors qu'elles ont stagné en Allemagne (+ 0,1 %) et diminué au Royaume-Uni (- 5,4 %) et au Japon (- 9,6 %)

Le CIR dans les faits permet d'alléger de 3,3 points d'IS, soit l'équivalent d'un taux d'IS abaissé à 30 %.

AGENDA ECONOMIQUE DE LA SEMAINE

Dimanche 16 août

Au **Japon**, seront publiés les premiers résultats du PIB du deuxième trimestre. Au 1^{er} trimestre, l'économie japonaise avait enregistré une croissance de 1 %.

Lundi 17 août

Au niveau de la **zone euro**, seront connus **les résultats de la balance commerciale** du mois de juin.

Aux **Etats-Unis**, il faudra **suivre l'indice manufacturier d'août** de la FED de New-York. Sera également publié **l'indice NAHB du marché immobilier**.

Mardi 18 août

Au **Royaume-Uni** sera connu **l'indice des prix de détail de juillet**.

Aux **Etats-Unis**, seront communiqués **les permis de construire et les mises en chantier** du mois de juillet.

Au **Japon**, sera rendue publique **la balance commerciale** du mois de juillet.

Mercredi 19 août

Au **Japon**, sera connu **l'indice de la production industrielle tous secteurs** du mois de juin.

Aux **Etats-Unis**, sera communiqué **l'indice des prix à la consommation** du mois de juillet.

Judi 20 août

En **Allemagne** sera publié l'indice des prix à la production.

En **Suisse**, sera connue **la balance commerciale** du mois de juillet.

Au **Royaume-Uni**, il faudra regarder **les ventes de détail** de juillet.

Aux **Etats-Unis**, il faudra suivre **les ventes de maisons existantes**.

Vendredi 21 août

L'enquête Gfk sur la **confiance des consommateurs allemands** pour le mois de septembre sera présentée.

Au **Canada**, sera rendu public **le taux d'inflation** du mois de juillet.

Pour la **zone euro**, sera communiqué **l'indice sur la confiance des consommateurs** pour le mois d'août.



La Lettre Economique est une publication de Lorello Ecodata

Comité de rédaction : Philippe Crevel, Sarah Le Gouez et Christopher Anderson

Toute utilisation totale ou partielle des articles de la lettre doit fait l'objet d'une autorisation.

Sites Internet : www.lorelo.fr

Pour ton contact et correspondance

- Par téléphone : 06 03 84 70 36
- Par email : phcrevel@lorelo.fr
- Adresse : LORELLO ECODATA – 7, rue Falguière – 75015 Paris

Abonnement : à adresser à phcrevel@lorelo.fr

Je m'abonne à La Lettre Eco de Lorello Ecodata pour un an : 52 numéros de la lettre

Un lecteur : 750 euros TTC

De 2 à 10 lecteurs : 1 300 euros TTC

Au-delà de 10 lecteurs contacter le service abonnement

Pour garantir une mise en place rapide de votre abonnement, nous vous demandons de bien vouloir compléter l'ensemble des informations demandées.

Adresse de facturation

Nom -----

Prénom -----

Fonction: -----

Organisme: -----

Adresse: -----

Code Postal -----Ville -----

Pays

Tél.: -----

E-mail:-----

Mode de paiement

Chèque bancaire à l'ordre de : LORELLO ECODATA

Virement bancaire

SARL LORELLO ECODATA

IBAN : FR76 3000 4014 9700 0101 8683 627 / BIC : BNPAFRPPNIC